

Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	Station service
adresse	26 chemin de Sainte-Marthe
auteur	Jean PROUVE (ingénieur)
date	c. 1970
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 15 mars 2007



© Sylvie Denante, drac paca crmh, 2006

"A la fin des années soixante, les pétroliers engagèrent leur lutte commerciale sur le terrain de l'image de marque... Total demandait à Jean Prouvé de concevoir un modèle qui, de la simple station aux grandes aires autoroutières, en ville comme à la campagne, pourrait exprimer une image moderne et fonctionnelle.

Comme à son habitude, Prouvé alla à l'essentiel et imagina un diptyque. Un bâtiment décagonal hébergerait au rez-de-chaussée l'accueil, les sanitaires et les réserves, et offrirait à l'étage un logement. Un auvent circulaire (perché sur une colonne centrale) ou rectangulaire (bien campé sur quatre poteaux métalliques) protégerait les pompes.

Prouvé défendait une architecture légère, industrialisée donc facile et rapide à installer sur le site. La station-service le démontre, elle constitue même un quasi-manifeste : une dalle sur un vide sanitaire, un fût central pour stabiliser l'édifice, arrimer les poutrelles qui supportent le plancher et regrouper tous les fluides, des poteaux périphériques et des panneaux de remplissage. En moins de quinze jours l'affaire était entendue".

Parmi les exemples subsistant à Marseille, il est possible de noter que le plan adopté est octogonal et non décagonal, et de dégager deux typologies de stations, selon qu'elles comportent un étage de logement (boulevard Saint-Loup et chemin de Sainte-Marthe) ou non (boulevard Paul Claudel).

Rédacteur : Eve Roy, drac paca crmh, 2006

Source : D. Amouroux, C'était au temps... des modèles, 303, n° 67, 4e trimestre 2000, p. 218-219